



## Traité Chabbath

### Michna 5 - Chapitre 11

הזרק מן הים ליבשה, ומן היבשה לים, ומן הים לספינה, ומן הספינה לים, ומשפינה לחברתה--פטור. קשרות קשורות זו בזו, מטלلين מזו לזו; אם אין קשרות--אף על פי שהן מוקפות, אין מטלلين מזו לזו.

[Si] quelqu'un lance [un objet] de la mer au rivage ou de rivage à la mer, et de la mer sur un bateau ou d'un bateau à la mer ou d'un bateau à un autre, il est quitte. Si les bateaux sont attachés l'un à l'autre, on peut porter [un objet] de l'un à l'autre. S'ils ne sont pas attachés, même s'ils sont tout à côté l'un de l'autre, on ne peut pas porter de l'un à l'autre.



### 1 Histoire pour Chabbath, Tome 2 (Binyamin Benhamou)

Enfin en livre, les fameuses histoires racontées en vidéos par Binyamin Benhamou. Emouvantes et inspirantes, ces histoires sont à lire et à relire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)